

ARTICLE 2

Visites avec la section Calvados

Les adhérents de la section Calvados étaient invités à participer à 2 visites ce premier semestre.

Le 28 avril, nous nous sommes retrouvés sur le terre plein de Ouistreham dans les locaux flambant neuf de la base de maintenance du consortium « Parc éolien en mer du Calvados ». Dans l'immédiat, ce ne sont que des maquettes, simulateurs et des vidéos explicatives qui occupent l'espace dans les coursives. Seule la salle de commande est opérationnelle et occupée. A terme une centaine d'ingénieurs, de techniciens, de logisticiens et de marins seront employés sur le site pendant toute la durée de l'exploitation des champs éoliens de Courseulles et de Fécamp. Les racks et étagères d'un immense hangar encore vide attendent impatiemment les stocks de pièces détachées nécessaire à la bonne exploitation H24 des parcs. La visite s'est achevée par le traditionnel verre de l'amitié préparé par notre secrétaire Patrick dans les locaux de la SNSM.

Pour en savoir plus :

<https://www.parc-eolien-en-mer-du-calvados.fr/suivi-chantier-parc-eolien-en-mer-calvados/travaux-a-terre-parc-eolien-en-mer-calvados/>

Le 24 mai, la section Calvados était invitée par le directeur de l'ENSM du Havre, Guillaume de Beauregard, à visiter cette magnifique école inaugurée en 2016, « The ship in school ». Particularité Française, les élèves y reçoivent en 5 ans et demi une triple formation d'Ingénieur, Officier Pont et Machine.

Les anciens diplômés de l'Hydro de Ste Adresse ont pu évoquer leurs souvenirs et mesurer le chemin parcouru dans la formation de tous ces futurs marins. Actuellement d'environ 700, le nombre d'élève sera doublé dans les 2 prochaines années. A la passerelle, perchés à plus de 16 m au dessus du niveau des bassins, nous visitons un des 10 simulateurs de pilotage. La visite se termine avec un verre offert par la section 14 à la Direction de l'école sur le toit terrasse.

Pour en savoir plus :

<https://www.supmaritime.fr/campus-ensm/campus-ensm-france/ensm-le-havre/>